

Faux départ et premières déconvenues

Pour ce premier CSE ordinaire du second mandat, la présence de Laurence Mayerfeld en ouverture le premier jour était inattendue. La DRH de France Télévisions est descendue de son piédestal pour proposer aux élus un marché : retirer son assignation en justice contre la nouvelle CSSCT portée à 8 membres (contre 6 précédemment) lors d'un vote à l'unanimité obtenu en CSE constitutif en avril dernier, si nous acceptons une composition à 7 membres. Les élus ont accepté le marché, mais il faudra revoter pour recomposer cette commission.

Cette instance de contrôle en matière de qualité et de santé au travail était sous-calibrée dans le précédent mandat, au cours duquel nous avons connu pas moins de 33 alertes sur la santé et Laurence Mayerfeld - qui s'est dite choquée par le non-respect d'un accord de 2018 sur la composition de la CSSCT - n'a pas l'air de s'interroger sur tous ces problèmes graves et répétés.

Au SNJ, nous pensons que l'argent dépensé pour 9 assignations par voie d'huissiers constitue un dispendieux gaspillage. Un bras de fer qui ridiculise surtout une direction rigide qui se préoccupe si peu et si mal des problèmes de santé dans le réseau.

[Lire ici le liminaire des élus SNJ CSE réseau](#)

Une direction qui prône un dialogue social renouvelé mais qui n'hésite pas à manier le bâton et la carotte de la même main. Philippe Martinetti reconnaît que : *« tout n'est pas fait et il faut aller plus vite et plus fort sur les questions de santé et de conditions de travail... Je prends l'héritage et je crois en l'ascenseur social »*, assume-t-il. Mais la confiance annoncée se construit par des actes... alors justement, au SNJ nous attendons dorénavant des gestes concrets et non plus de déclarations d'intentions.

Pour le reste le CSE a encore déclenché une expertise pour risque grave à France 3 Pays de Loire et renvoyé dans ses cordes la direction qui s'entête dans le déménagement de la station de France 3 Côte d'Azur.

Il a été question également des nouvelles technologies mais aussi d'une nouvelle organisation à la direction du réseau.

Et comme nous avons appris en cours de réunion l'arrêt officiel et définitif de Plus Belle La Vie, la suite en détail avec un petit clin d'œil à tous les personnels techniciens ou comédiens pour qui cette belle aventure marseillaise se termine. •



En bref et utile à savoir

A l'issue du premier CSE ordinaire de la nouvelle mandature pour le réseau France 3, voici quel.le.s sont nos élu.e.s dans les différentes commissions :

CSSCT : Jean-Manuel Bertrand (Marseille)

Commission des marchés : Vincent Habran (Grenoble)

Commission économie et structures : Vincent Habran

Commission emploi-formation : Myriam Figureau (emploi) (Lyon) et Zohra Hamdane (formation) (Amiens)

Commission égalité professionnelle : Myriam Figureau, présidente (Lyon) et Marie-Charlotte Perrier (Grenoble)

Commission diversité et handicap : Jean-Manuel Bertrand (Marseille)

Commission nouvelles technologies : Hervé Colosio (Rouen)

Commission antenne programmes linéaire et numérique : Julien Le Coq, vice-président (Clermont-Ferrand) et Clément Alet (Toulouse-Rodez)

Commission des ASC du réseau: Marie-Pierre D'Abriègeon (Bordeaux)

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire remonter des informations de vos antennes.

Plus dure la vie sur les bords de Loire

A France 3 Pays de Loire une alerte pour risques graves a été déclenchée devant l'inertie de la direction.

A la suite d'une plainte pour harcèlement du responsable du service IMG (immobilier et moyens généraux) de l'antenne de Nantes, une enquête avait été lancée par la direction.

L'enquête s'est conclue par la mise à pied d'un de ses subordonnés à titre conservatoire dans l'attente d'une décision du directeur régional.

Dans le service, les problèmes et tensions ne sont pas nouveaux.

Depuis 2019, pas moins de 12 alertes ont été lancées par les représentants de proximité.

Les différentes directions qui se sont succédées en 2 ans (4 directeurs régionaux, 3 chefs de centre et 3 RRH) n'ont jamais traité le problème.

Résultat : de l'avis même de l'actuel directeur régional, Vincent Le Faller, « la situation s'est enkystée ».

Pour les RP, l'enquête a été bâclée. Totalement décontextualisée, elle ne prend pas en compte les causes organisationnelles et la chaîne de responsabilités qui ont mené à cette situation.

Depuis 2 ans, les salariés du service IMG se plaignaient de leurs conditions de travail sans aucune réaction de la direction. Aujourd'hui, c'est l'un d'entre eux qui se voit mis en cause.

Pour les représentants de proximité, la direction cherche un bouc émissaire afin de masquer son inaction devant les souffrances du service. Les autres salariés du service ont le sentiment d'une profonde injustice vis à vis de leur collègue sous la menace d'une sanction.

Face à cette situation, les élus du CSE considèrent que les salariés du service IMG de Nantes subissent de graves risques sur leur santé. Ils ont mandaté le cabinet d'expertise CEDAET pour aider le CSE à contribuer à leur protection et à leur sécurité.

De plus, les élus ont réclamé la levée de la mise à pied conservatoire infligée au salarié. •

Sur le déménagement forcé de l'antenne d'Antibes, le dialogue de sourds continue. (Trop de vent !).

Suite au CSE extraordinaire consacré au projet de déménagement forcé de l'antenne d'Antibes, le CSE est enfin officiellement informé et consulté. Il faut dire que tout est hors normes dans ce dossier où la direction de l'entreprise, en particulier celle de l'immobilier, avance, pétrie dans ces certitudes, ces process immuables et ne répondant qu'aux injonctions de la présidence.

Pour cette réunion du CSE, un document a été fourni aux élus, vantant le futur site HQE délocalisé aux anciens studios de la Victorine à Nice. Sans surprise, le 4 mars dernier, la mairie de Nice a désigné France Télévisions comme lauréate de son appel d'offres malgré la mobilisation sur place de la majorité des salariés.

Dans ce document détaillé apparaissent toujours les mêmes contre-vérités, notamment sur les dégâts occasionnés par l'inondation d'octobre 2015. Et malgré les échanges nourris au CSE extraordinaire, aucun élément sur les travaux de la communauté d'agglomération d'Antibes pour la mise en sécurité autour de la rivière Brague n'ont été ajoutés. Pas non plus d'indications chiffrées sur le coût d'une réhabilitation du site actuel.

Sur quoi porte donc cette consultation ? Les élus se le demandent toujours ! Car ils entendent eux, à l'instar de la majorité des salariés, être consultés sur l'opportunité du déménagement et pas sur les aménagements d'un futur site. La direction assure que la promesse de bail n'est pas encore signée... Personne n'est dupe !

Au passage, le projet fait fi des distances domicile-travail des salariés pour aller jusqu'à Nice, d'une offre congrue de transports en commun, d'une surface totale bien moindre que le bâtiment existant.



Pas d'étude d'impact sérieuse et individualisée pour un plan de déplacement. Pas de processus d'accompagnement du collectif qui, dans sa grande majorité, ne veut pas déménager. Pas de retour d'expérience du site de Rouen, toujours présenté comme modèle. Et toujours pas d'inscription du risque d'inondations dans le document unique d'évaluation des risques : le directeur régional l'a demandé... mais n'a pas vérifié si cela avait été fait !

L'expertise votée par les élus le 2 mars n'a pas commencé, faute de signature par la direction de la lettre de mission de l'expert. Bref si cela n'est pas une entrave, ça y ressemble très fortement.

L'action judiciaire interjetée par le CSE suit son cours : deux audiences sont prévues le 24 mai prochain. •

Belles (nouvelles) de Mai



Une revue en règle de toutes les activités technologiques dans le réseau, avec l'existant, les besoins, les projets en cours et surtout les envies...

- **L'arrivée d'open media** va subir un glissement dans le temps pour ne pas dire un retard, nous explique Michael Friederich (Directeur technique du réseau). Si les tests post-développement sont concluants, le déploiement se fera au deuxième trimestre 2023.

- **La régie automatisée** sur la plateforme de tests de Strasbourg a également subi un décalage dans l'espace-temps de la direction, 5 mois dans la vue pour cause de difficultés d'approvisionnement de certains matériels.

- **Le marché des caméras « 2/3 de pouces »** - donc les Sony 400 et 200 (la 300 n'est plus fabriquée) - va être renouvelé. Michael Friederich comptabilise 20 à 30 unités qui sont volées ou irréparables chaque année, c'est beaucoup, nous dit-il. Nous soulignons que nous sommes d'accord avec lui sur l'aspect anormal de ce chiffre élevé et qu'il serait utile d'affiner l'analyse des causes. Nous en profitons pour pointer du doigt l'absence de maintenance préventive, le matériel de moins en moins solide (notamment les Sony 200). S'ajoute à cela un changement de main permanent du matériel et la déresponsabilisation qui va avec. Vu les nouveaux usages, l'organisation et la gestion des parcs de matériel inchangée depuis plus de 20 ans est sans doute à revoir. Sur la vétusté des accessoires, notamment les pieds,

Michael Friederich assure que les chefs de centre ont la possibilité d'en renouveler quelques uns

- **Les aviwests** : un programme de remplacement va être mis en place par appel d'offres. Cependant les 3 marques en fonctionnement dans tout France TV seront conservées (Aviwest, TVU pack, Live U). Des nouveaux modèles 5G sont attendus et la direction semble impatiente de les acheter. Mais les modèles 5G ne sont pas encore disponibles : ils sont en phase d'homologation par les instances françaises et européennes.

Si cette homologation semble suffire à la direction technique pour mettre en service ces matériels de nouvelle génération, vos élus ont rappelé que si la norme est un préalable obligatoire, elle ne garantit en aucun cas une utilisation sans risques dans n'importe quelles conditions.

La 5G utilise plusieurs bandes de fréquences, souvent très hautes, et offre des débits de données très rapides. C'est certes une belle avancée technologique, mais il est indispensable de garantir la santé des salariés qui les utilisent dans toutes les configurations et usages à France TV.

- **Un appel d'offre** est en cours pour l'acquisition de boîtiers à grand capteurs appelés couramment « full frame » ou boîtiers « hybrides ».

Ces boîtiers à l'image très flatteuse, pour un poids et un encombrement minimes, sont très largement utilisés sur

France 2 et dans le privé, mais tardaient à arriver sur la 3 en région. La demande régulière en 2020 et 2021 de vos élus accompagnée d'une forte demande émanant des personnels image du réseau a poussé la direction à investir. En septembre, chaque station devrait bénéficier d'un boîtier et peut-être d'un deuxième en fin d'année 2022... entre 6000 et 8000 euros par unité de tournage accessoires compris. Des formations à l'université FTV accompagneront ce matériel.

- **Drone en interne.** Comme pour les boîtiers, la ténacité de vos élus sur ce sujet a fini par faire avancer le dossier. On ne tire pas tout de suite le feu d'artifice pour le

premier décollage, mais la direction a proposé la mise en place d'un atelier chargé de réfléchir à la faisabilité, d'identifier les besoins et d'analyser l'aspect juridique, afin de rédiger un rapport pour déverrouiller le niveau supérieur de validation du projet dans l'entreprise. Autrement dit, si Delphine Ernotte, qui pilote le vaisseau France TV, dit oui, les télépilotes cloués au sol depuis des années pourraient réaliser en interne de belles images et des images d'actualité pour nos antennes. Toute la concurrence le fait. En 2011, nous étions les premiers à diffuser des images aériennes faites par drone dans le 19/20... si tout se passe bien, dans les années qui viennent, nous serons les derniers à nous y mettre. Mieux vaut tard que jamais. •

Nouveau générique

Philippe Martinetti et Alain Astarita nous ont présenté la nouvelle organisation de la direction du réseau.

« *Cela va nous permettre d'accélérer les prises de décisions* », nous affirme Philippe Martinetti. Il est vrai qu'en CSSCT, vos élus ont régulièrement critiqué l'inertie souvent inexplicable de la direction sur certains dossiers. Par exemple, l'arrivée des masques chirurgicaux, puis des masques FFP2 beaucoup plus tard, des capteurs de CO2 ...

La direction met en place une organisation en 3 silos, mais surtout pas étanches et à fonctionnement transverse, nous dit-on... Nous verrons à l'usage.

Aucun nom sur le document, difficile de s'y retrouver.

Alain Astarita nous assure que cette version simplifie la structure hiérarchique de l'entreprise.

Nous remarquons sur le nouvel organigramme un discret glissement vers la sortie du secrétariat général qui n'a plus que le CIRCOM (association européenne des télévisions régionales) comme attribution.

Il n'y a pas de direction régionale des sports, les sports se retrouvent dans la direction du projet proximité à côté de la prospective numérique, l'ensemble sous la direction de Xavier Riboulet.

Alain Astarita, qui siègera dorénavant en CSSCT, est le directeur de la coordination et du développement régional. Dans son champ d'actions, cette direction sera, entre autre, un support fort pour les IMG en région.

Jacques Paté est le directeur de la coordination des antennes régionales, chargé de « *fluidifier, stimuler, optimiser, aider à la décision les antennes régionales dans leurs programmes* ». Tout un programme !

Ces 3 directions devant fonctionner en rythme sous la baguette de chef d'orchestre de Philippe Martinetti.

Au SNJ nous espérons entendre une symphonie et pas une cacophonie.

C'est tout pour cette fois !

N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions ou suggestions.

Prochaine réunion du CSE : les 15 et 16 juin.

Vos élus et représentant SNJ : Jean-Manuel Bertrand, Hervé Colosio, Myriam Figureau et Vincent Habran